

Projet de recherche sur les gains d'apprentissage

Questions et réponses

1. En quoi consiste le projet de recherche sur les gains d'apprentissage?

L'évaluation des gains d'apprentissage témoigne de l'appui du programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) à l'égard de la progression des apprenantes et des apprenants. Les gains d'apprentissage permettent de mesurer le pourcentage d'apprenantes et d'apprenants qui présentent une amélioration depuis leur inscription jusqu'à la fin du Programme AFB, au moyen de tests normalisés approuvés par le MESFP. Les notes des gains d'apprentissage répondent à la question « Les compétences des apprenantes et des apprenants en Ontario, telles que mesurées par une norme nationale, ont-elles été améliorées par suite de leur participation au Programme AFB? »

2. Pourquoi le ministère a-t-il entrepris le Projet de recherche sur les gains d'apprentissage (PRGA)?

Le Projet de recherche sur les gains d'apprentissage (PRGA) a été entrepris pour mettre à l'épreuve l'outil Compétences essentielles pour l'emploi et l'éducation (CEEE) dans le cadre du Programme AFB. Le projet avait comme objectifs de :

- fournir des données au niveau du client concernant les profils des apprenantes et des apprenants;
- obtenir des renseignements sur les types d'apprenants et leurs progrès;
- associer le type de service et l'efficacité du programme;
- soutenir l'examen du cadre de gestion du rendement (CGR) du Programme AFB.

3. En quoi l'évaluation dans le cadre du Projet de recherche sur les gains d'apprentissage diffère-t-elle du rapport d'évaluation du Programme AFB?

Le rapport d'évaluation du Programme AFB portait sur diverses questions et couvrait une longue période. Il examinait de façon approfondie la mise en œuvre du Cadre du Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (Cadre du CLAO), les résultats du programme chez les apprenantes et apprenants et les fournisseurs de services, l'efficacité du Cadre de gestion du rendement du Programme AFB et les résultats des initiatives de

formation à distance. L'évaluation du Programme AFB portait sur la période allant d'avril 2012 (au lancement de la mise en œuvre du Cadre du CLAO) à avril 2014, afin d'étudier les résultats à long terme chez les apprenantes et apprenants.

En revanche, le Projet de recherche sur les gains d'apprentissage a recueilli des données sur la progression des apprenantes et des apprenants de janvier à novembre 2016. Les deux évaluations apportent des éléments d'appréciation très utiles, au moment où le Ministère collabore avec le réseau pour améliorer le Programme AFB.

4. Qui a réalisé l'évaluation dans le cadre du Projet de recherche sur les gains d'apprentissage?

L'évaluation a été réalisée par le Comité du secteur collégial pour le perfectionnement des adultes (CSC), qui a aussi administré le projet et préparé le rapport final. De plus, le CSC a retenu les services d'un évaluateur indépendant (Marti Jurmain Consulting) pour mener un sondage élaboré par le Ministère auprès des fournisseurs de services participant au PRGA. L'évaluateur a fait la synthèse et l'analyse des résultats du sondage.

5. Que fera le Ministère des conclusions énoncées dans les rapports du projet?

Compte tenu des conclusions énoncées dans le rapport du PRGA, le Ministère ne poursuivra pas la mise en œuvre de l'outil CEEE conçu pour mesurer les gains d'apprentissage pour le moment. Dans le cadre du processus ministériel visant à obtenir des commentaires et des rétroactions du réseau d'AFB tout au long de l'exercice 2018-2019 afin d'orienter les améliorations et l'élargissement du programme, les conclusions du projet seront prises en compte dans le cadre des efforts des groupes de référence et des tables de concertation relatifs à l'amélioration et à l'élargissement des services d'alphabétisation et de formation de base (AFB).

6. Les résultats du projet retarderont-ils la mise en œuvre de l'étape II-B du Cadre de gestion du rendement du Programme AFB?

À cette heure, aucune modification ne sera apportée au cadre de gestion du rendement. Le processus d'amélioration et d'élargissement du Programme AFB, notamment les efforts du groupe de référence 2 : « Financement et gestion du rendement », orientera toute modification ultérieure apportée au cadre.

7. Le Ministère continuera-t-il à explorer des méthodes pour mesurer la progression des apprenantes et apprenants du Programme AFB?

Oui. Le Ministère attache une grande importance à l'évaluation des progrès des divers apprenantes et apprenants qui participent au Programme AFB; il examine donc ses options pour une évaluation appropriée de la progression des apprenantes et des apprenants. Le Ministère continuera d'étudier des outils et des pratiques exemplaires relativement à l'évaluation des progrès des apprenantes et des apprenants, dans le cadre de ses travaux visant à améliorer le Programme AFB et à accroître la portée de la formation.